



Résidence seniors

Résidence Les Templitudes

Versailles

Les appartements

Chaque appartement dispose d'une cuisine équipée, de placards, d'une salle de bains avec douche, d'une cave et d'un parking. Tous sont livrés rénovés, prêts à l'emménagement.

Certains appartements disposent d'un balcon et d'une terrasse.

- ♥ des studios (de 27 à 45 m²)
- ♥ des deux-pièces (de 41 à 60 m²)
- ♥ des trois-pièces (de 65 à 72 m²)



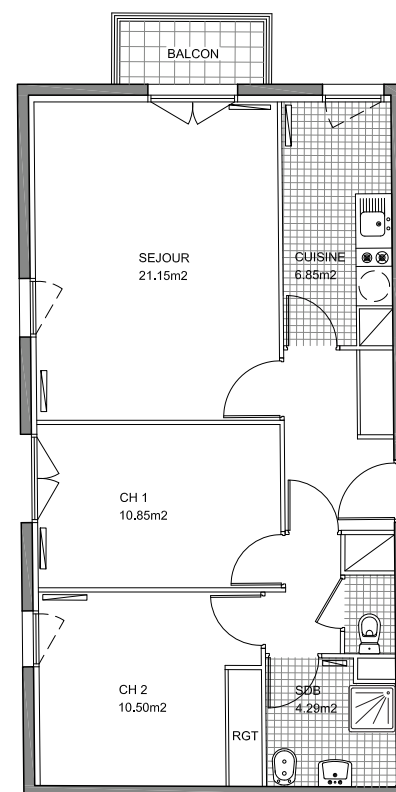
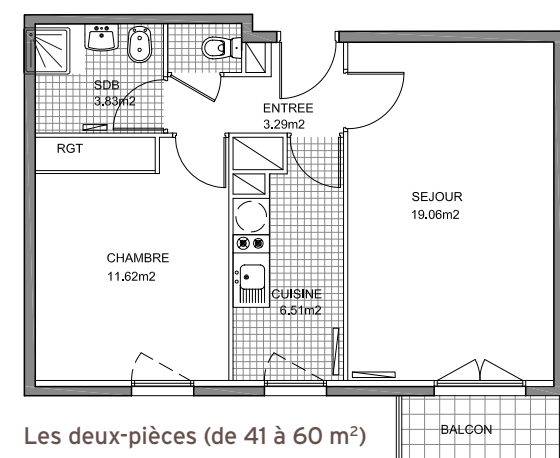
RÉSIDENCE SENIORS

Les Templitudes

18 rue du Refuge
78000 Versailles

ACCÈS

- ♥ **Route** : depuis Paris autoroute A13 sortie 5 en direction de Versailles centre
- ♥ **SNCF** : gare de Montreuil, ligne Paris/Saint-Lazare/La Défense/Versailles
- ♥ **Bus** : arrêt "Rue du Refuge"
Ligne C "Europe/Petit-Bois"
Ligne O "Pershing/Stade de Porchefontaine"
Ligne R "Chantiers/Université"



Un immobilier de grand confort

À deux minutes de la rue de Montreuil et de l'église Saint-Symphorien, la résidence, à l'architecture moderne et de grand standing, est située au milieu d'un grand parc aménagé.

Un environnement citadin prestigieux

Au cœur d'un patrimoine architectural historique et culturel prestigieux, la résidence de Versailles est à proximité du centre-ville et de l'entrée du parc du Château de Versailles.

Domus 

Résidences seniors Les Templitudes

0 825 165 166

(0,15 € ttc/mn)

Locations DomusVi Conseil Immobilier

01 72 871 671

(tarif local)

www.seniorsappart.com



Vie Seniors & Habitat le label qualité des résidences services seniors

Illustrations: Bertrand de Mailis - Crédits photos: Blacengapha, Thierry Foulon, Exposito / Document non contractuel / Janvier 2019

Domus 
En toute confiance

La résidence

La Résidence seniors "Les Templitudes" de Versailles vous accueille dans un cadre cosu et convivial et vous propose :

- ♥ Le confort d'appartements en location, du studio au trois-pièces
- ♥ Une réception et une surveillance 24 h / 24
- ♥ Un restaurant traditionnel ouvert midi et soir 7 j / 7
- ♥ Un service de conciergerie
- ♥ Des espaces Club et des salons de convivialité



En pratique

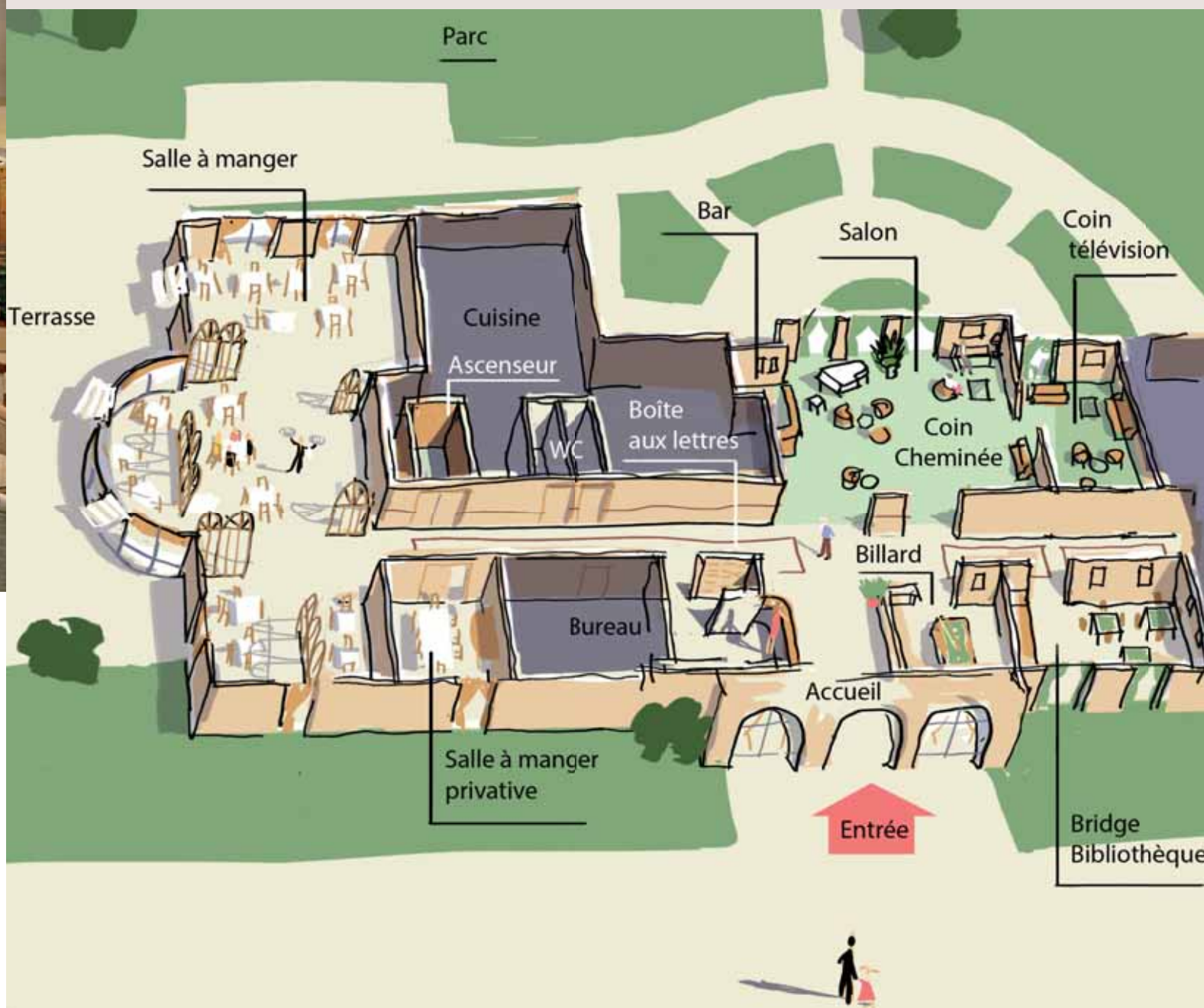
- ♥ **Les frais mensuels** comprennent le loyer, les provisions pour charges locatives et les charges de services.
- ♥ **Le contrat de location** (loyer et charges locatives) est un bail régi par la loi de 1989. Le locataire est redevable de la taxe d'habitation. Les abonnements électrique et téléphonique sont personnels.
- ♥ **Les résidences locatives avec Club Service du groupe DomusVi** sont regroupées sous l'enseigne "Les Templitudes". Les appartements sont commercialisés par la société Location DomusVi Conseil Immobilier, titulaire d'une carte professionnelle sur les transactions n°T10840.



Les espaces Club et le programme des animations

Le Club propose aux locataires des espaces de convivialité cosus et confortables à la décoration raffinée : salons, billard, bar, bibliothèque, cheminée, salle de bridge, salle de gymnastique.

- ♥ Une chambre d'invités est également à la disposition des locataires.
- ♥ La terrasse et le jardin sont exposés plein Sud et favorisent détente et promenade entre amis ou en famille.
- ♥ Un programme d'animations propose chaque semaine des activités variées et adaptées au sein de la résidence : manifestations culturelles et musicales, activités de détente et de relaxation, échanges intellectuels et conférences, etc. Les goûts de chaque résident sont pris en compte lors des rencontres de la commission animation réunissant les résidents et la direction. Les sorties organisées sont étudiées en fonction des lieux référencés et choisis par nos résidents.



Les services

Pour votre confort



LE RESTAURANT À DEMEURE OUVERT 7J/7

- ♥ Le restaurant propose, midi et soir, des menus du jour au choix avec une carte de remplacement et un service à la demande. Il comporte un salon privatif pour les repas entre amis ou en famille.
- ♥ Un room-service est proposé à la demande.
- ♥ Le suivi qualitatif des prestations de restauration est assuré par les résidents, le chef de cuisine et la direction à travers une commission de restauration hebdomadaire et une enquête satisfaction.

RÉCEPTION ET CONCIERGERIE

- ♥ Pour votre confort, le personnel veille à la coordination des services. Il se tient à votre disposition au quotidien pour vous renseigner sur le bon usage du Club et de ses services. Il peut organiser à votre convenance manifestations et convivialités.

UNE RÉSIDENCE SURVEILLÉE 24H/24

- ♥ La sécurité est assurée par un système de contrôle d'accès et par la présence permanente d'un personnel attentif et vigilant.

DES SERVICES À DOMICILE* SUR SIMPLE DEMANDE

Le personnel tient à votre disposition une liste des intervenants locaux agréés pour les prestations à domicile suivantes :

- ♥ Ménage, repassage, entretien quotidien
- ♥ Aide et accompagnement à la personne

* Les services à la personne dispensés par des partenaires agréés permettent de bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt dans la limite des plafonds fixés par la Loi de finances ou de l'Apa (Allocation personnalisée d'autonomie).

